Québec 🕶 🛊

# QUEBECREATIF ATELIER GRAND NORD X



2022 - 6e édition

### **OBJECTIFS**

Déclinaison du traditionnel Atelier Grand Nord en scénarisation, Atelier Grand Nord XR (AGN XR) s'articule toutefois autour de la réalité virtuelle, de la réalité augmentée ou de la réalité mixte. Il offre une occasion privilégiée aux participantes et aux participants de discuter de leurs projets avec des experts, d'alimenter la réflexion sur leurs œuvres respectives, de favoriser la circulation d'idées et de points de vue, tout en créant des liens dans l'objectif de favoriser le travail de pairs sur des productions ou des coproductions futures.

La sixième édition d'Atelier Grand Nord XR se tiendra du 1er au 8 février 2022 en Outaouais, à moins de deux heures de Montréal. Cet atelier se tiendra en parallèle de l'Atelier Grand Nord en scénarisation long métrage et inclura deux journées de visites d'entreprises à Montréal le 7 et le 8 février (programmation à venir).

Atelier Grand Nord XR invitera les équipes francophones de projets en développement (deux personnes par projet, dont le producteur et un membre de l'équipe créative) en provenance de la France, de la Belgique, de la Suisse, du Luxembourg et du Québec.

Cette sixième édition est organisée par la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), en collaboration avec MUTEK, avec le soutien du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC), de Film Fund Luxembourg, de screen.brussels et hub.brussels, de Cinéforom et de la Fondation de formation continue pour le cinéma et l'audiovisuel (FOCAL), du Fonds des médias du Canada (FMC), de l'Office national du film (ONF) et de Xn Québec.

Ce projet s'inscrit en partie dans le cadre du Plan culturel numérique du Québec.

# CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ GÉNÉRALES

#### Clientèles admissibles

Sont admissibles les producteurs québécois dont l'entreprise et le siège et principal établissement\* sont au Québec, et dont le contrôle effectif de l'entreprise est majoritairement détenu par des citoyens canadiens ou des résidents permanents ayant leur résidence fiscale au Québec.

\*On entend par « siège et principal établissement » l'endroit où se situe le centre de décision et où s'exerce la direction véritable de l'entreprise.



# **CRITÈRES DE SÉLECTION DES PROJETS**

La priorité sera donnée aux projets présentant les caractéristiques suivantes :

- Projet québécois (ou majoritairement québécois).
- Être spécifiquement conçu pour la réalité virtuelle, la réalité augmentée ou la réalité mixte. Les installations ou œuvres immersives n'utilisant pas de technologie XR ne sont pas admissibles.
- Justifier d'une approche narrative, relevant des genres fiction, animation ou documentaire pouvant inclure des éléments numériques interactifs.
- Le projet devra avoir une version disponible en langue française.
- Être à l'étape de développement (travail artistique et recherche de financement toujours en cours en janvier 2022).
- Avoir la confirmation d'un financement privé ou public.
- Le producteur détient les droits nécessaires pour développer le projet dans toutes ses composantes.
- La préférence sera donnée aux équipes qui possèdent une solide feuille de route dans leur domaine d'expertise et aux projets présentant un fort potentiel en matière de coproduction internationale.

Les projets auxquels aucun producteur n'est associé ne sont pas admissibles.

# **PRĒREQUIS**

Être disponible pour participer à toutes les activités de l'AGN XR du 1er au 8 février 2022.

## **EVALUATION DES DEMANDES**

Les demandes seront analysées par un comité de professionnels de la SODEC et par des avis externes.

#### **SOUTIEN FINANCIER AUX PARTICIPANTS**

Les projets québécois retenus recevront une subvention de 100 000 \$ CA afin de développer leur expertise.

Un premier montant correspondant à 70 % du montant accordé sera versé à la signature de la convention et un second montant correspondant à 30 % du montant accordé sera versé après réception et approbation des documents de clôture demandés par la SODEC.

Date limite de candidature : vendredi 8 octobre 2021

Les candidats retenus seront informés au plus tard le mardi 9 novembre 2021.

### PRÉSENTATION DE LA DEMANDE

Remplir le formulaire d'inscription

Joindre par courriel à chloe.lafreniere@sodec.gouv.qc.ca:

- Une présentation détaillée du projet (4 pages maximum)
- CV du réalisateur et des collaborateurs du projet, avec liste complète des créations antérieures (et celles des collaborateurs du projet)
- CV du producteur avec liste complète des productions antérieures

